Histoire des sciences

Véronique Boudon-Millot et Françoise Micheau (dir.), *La Thériaque. Histoire d'un remède millénaire* : Paris, Les Belles Lettres, 2020, 434 pages.

La thériaque est ce remède universel qui a trôné à la place principale des boutiques d'apothicaires jusqu'à la fin du XIXe siècle. Dans l'Antiquité, initialement conçu pour soigner les morsures de serpent, son champ d'action s'est étendu à la prévention de ces mêmes morsures et des empoisonnements (ce qu'on appelle mithridatisation, du nom de Mithridate le Grand, qui le premier a essayé de formuler un contrepoison préventif universel), et à la prévention de beaucoup d'autres maladies. Ce remède pourtant essentiel à la médecine antique n'avait encore jamais fait l'objet d'une synthèse, et c'est tout le mérite de Véronique Boudon-Millot et de Françoise Micheau d'avoir réuni les contributions sur la thériaque non seulement antique, mais aussi médiévale et moderne, qui est étudiée essentiellement sous l'angle de la transmission à partir de la tradition galénique. L'ouvrage a un plan chronologique : 1. la thériaque dans le monde grec ; 2. transmission aux mondes byzantin, syriaque et arabe ; 3. apogée de la thériaque dans le monde occidental.

La contribution de V. Boudon-Millot retrace la naissance de la première thériaque dont nous puissions reconstituer l'histoire, celle d'Andromaque l'Ancien, l'archiatre de Néron, qui l'a rédigée en vers, et d'Andromaque le Jeune, son fils, qui l'a transcrite en prose (la formule de ces auteurs perdus est conservée dans le texte galénique et à travers la *Thériaque à Pison*, récemment parue dans la « CUF » par les soins de V. Boudon-Millot). Elle se composait notamment de chair de vipère, dont l'efficacité s'expliquait par le principe de sympathie (la cause du mal fournit le remède), mais aussi d'opium, parmi plus de soixante-dix autres ingrédients chers et exotiques. La destination impériale de la thériaque et le besoin de trouver des médicaments contre la peste antonine ont fait le succès durable de cet électuaire. La contribution de N. Rousseau s'attache ensuite à l'étude de l'évolution du sens de l'adjectif θηριακός, depuis son apparition dans les titres d'ouvrages comme celui de Nicandre où il signifie « ouvrage sur les bêtes sauvages » jusqu'au dernier sens : « qui comprend un ingrédient tiré d'une bête sauvage », en général la vipère. La première contribution de A. Guardasole donne le texte de cette thériaque, dans la version en distiques élégiaques d'Andromaque l'Ancien, accompagné de la traduction et de notes. La deuxième contribution de A. Guardassole étudie la fortune de la thériaque à l'époque byzantine : Aétius a lu et exploité Galien pour écrire sa thériaque, Paul d'Égine aussi probablement, et Théophane Chrysobalantes a remanié ses prédécesseurs. La contribution de Valérie Naas étudie la position de Pline vis à vis des thériaques, dans la perspective morale qui est celle du naturaliste, qui condamne la complexité des médicaments proposés par les médecins grecs, guidés par l'appât du gain : face à la thériaque médicale, faite de six cents ingrédients, affirme-t-il, il propose quelques médicaments thériaques simples, comme certaines espèces de raisins ou d'algues, qui permettent aux Romains d'utiliser les remèdes généreusement dispensés par la nature, et d'éviter la luxure et l'excès. J. Jouanna-Bouchet examine les compositions de thériaque de Scribonius Largus et leurs parallèles chez Aelius Gallus, Andromaque le Jeune, Asclépiade Pharmakion, conservés chez Galien. Dans la partie médiévale, R. Hawley fait une typologie

des traductions syriaques des noms d'ingrédients grecs, dans laquelle il intègre la catégorie des « mots baladeurs » (*Wanderwörter*), ces mots qui ont circulé dans le bassin méditerranéen et sont manifestement apparentés (ici, entre le grec et le syriaque) sans qu'on puisse savoir quelle est exactement l'origine ultime de l'emprunt. Il voit aussi dans les simples translittérations la perplexité des traducteurs syriaques devant le vocabulaire botanique grec. L'article de Fr. Micheau et J. Ricordel examine les voies de transmission de la thériaque grecque à la thériaque arabe : par l'intermédiaire de traductions syriaques, mais aussi directement à partir du texte grec ; il est suivi de tableaux comparatifs des ingrédients entre le corpus galénique et les premiers traités arabes (A. Guardasole, J. Ricordel). J. Ricordel présente ensuite les réflexions des médecins arabes sur l'utilisation de la thériaque et sa composition. L'article de Fr. Micheau sur le *Kitāb al-diryāq* présente ce manuscrit du XII^e^ siècle, qui propose une composition de thériaque sous forme de magnifiques tableaux calligraphiés (illustrations reproduites dans le volume), où l'on apprend aussi l'étymologie fantaisiste que l'auteur médiéval reconstituait pour *diryāq*. La méconnaissance du grec conduit également les médecins latins du Moyen Âge occidental à inventer des étymologies pour le mot thériaque, comme le montre l'article de Fr. Collard dans la troisième partie. D. Jacquart y retrace l'histoire de la thériaque dans les textes médicaux latins du Moyen Âge, où elle a toujours été présente, même avant la redécouverte de Galien au XIV^e^ siècle, en partie grâce aux traductions arabes. On y apprend qu'elle se consommait seulement au bout de six mois, et qu'on pouvait la laisser vieillir quarante ans. L'article de J.-L. Bosc montre comment les villes de Montpellier et de Venise, grandes exportatrices de thériaque entre le XVI^e^ et le XVIII^e^ siècles, ont réussi à lutter contre les falsifications en tous genres. Fr. Chast poursuit cette étude de la composition et la fabrication de la thériaque jusqu'au XIX^e^ siècle. Enfin, le volume se clôt sur une analyse chimique d'un pot ayant probablement contenu de la thériaque, exécutée selon la recette de 1884, et qui est remarquablement bien conservée (I. Ricordel, N. Milan et P. Sibille).

Ce livre ravira les spécialistes qui trouveront une grande richesse d'informations et une abondante bibliographie après chaque article. Il faut juste corriger quelques coquilles : p. 21 la date de naissance de Galien est 129, et le médecin cité p. 33 est Criton.

Ajoutons pour finir que cette lecture nous a fait penser à une recette semblable, dans les textes vétérinaires cette fois-ci. Puisque les manuscrits arabes mentionnant la thériaque citent une formule initiale à cinq éléments attribuée tantôt à Andromaque l'Ancien tantôt à Pythagore, comprenant des baies de laurier, de la gentiane, de la myrrhe, du costus et du miel (p. 299-301 et 331), il faut signaler que cette formule se retrouve dans les textes vétérinaires latins sous le nom de *diapente* (Pélagonius 5, Végèce *mul*. I, 10, 6 ; I, 64 ; III, 8, 6), avec une variation sur deux éléments (costus et miel remplacés par l'aristoloche et les copeaux d'ivoire), et dans l'hippiatrie grecque dans une formule en vers explicitement proposée contre les morsures de vipère, comprenant quatre éléments (*diatessaron*) : gentiane, laurier, myrrhe, aristoloche (*Hippiatrica Parisina* 691, éd. E. Oder et K. Hoppe vol. II, Berlin 1927, p. 84). Une thériaque pour chevaux adaptée de la thériaque humaine ?

V. Gitton-Ripoll.